



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/CES/GE.41/2007/3  
22 mars 2007

FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

---

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

**CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS**

Groupe d'experts des recensements de la population  
et des habitations

Dixième session  
Astana, 4-6 juin 2007  
Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire

**PLANIFICATION ET GESTION DES RECENSEMENTS**

**Planification et stratégie d'assurance qualité pour les recensements  
effectués à partir de registres**

Document soumis par la Suède\*

La réunion est organisée conjointement avec Eurostat.

**Résumé**

À sa réunion tenue à Washington (États-Unis) les 19 et 20 octobre 2006, le Bureau de la Conférence des statisticiens européens a approuvé le mandat révisé du Groupe directeur de la Conférence pour les recensements de la population et des habitations ainsi que le plan des activités de la Conférence en matière de recensements de la population et des habitations. Il a également décidé que le Groupe directeur coordonnerait les travaux concernant les divers types de réunions. Le présent document a été préparé à la demande du Groupe directeur aux fins de soumission et d'examen à la réunion commune CEE/Eurostat sur les recensements de la population et des habitations, qui doit se tenir à Astana (Kazakhstan) du 4 au 6 juin 2007. Il constitue une base de discussion pour la séance qui sera consacrée à la planification et à la gestion des recensements.

---

\* Ce document a été établi par Statistics Sweden.

## **I. GÉNÉRALITÉS**

### **A. Avant le recensement de 1990**

1. La Suède a effectué des recensements de la population et des habitations tous les cinq ans à partir de 1930. Auparavant, elle en faisait tous les dix ans. Le premier recensement date de 1850. Avant 1990, elle se fondait à la fois sur les données des registres administratifs et statistiques et sur les réponses à des questionnaires envoyés par voie postale à toutes les personnes de plus de 16 ans et aux propriétaires d'habitations collectives. Les questionnaires servaient à recueillir des informations qu'il n'était pas possible d'obtenir à partir des registres.

2. C'est en 1975 que la Suède a recouru pour la première fois à des registres administratifs; auparavant, elle n'utilisait que des questionnaires. Dès lors, le nombre de questions posées est allé diminuant parce qu'on pouvait trouver de plus en plus d'informations dans les registres. Statistics Sweden s'efforce toujours d'extraire des données des registres administratifs ou statistiques afin d'alléger les questionnaires.

### **B. Après le recensement de 1990**

3. Statistics Sweden a recouru pour la dernière fois au questionnaire pour le recensement de 1990. Cette date a marqué la fin des recensements classiques de la population et des habitations.

4. Il est important de savoir que le système statistique suédois couvre presque toutes les données de type censitaire, comme les statistiques de la population, de l'éducation et de l'activité économique, et qu'il lui est possible de les produire annuellement ou même plus souvent si les utilisateurs le souhaitent. Les seules statistiques de base de type censitaire dont on ne dispose pas actuellement sont celles concernant les ménages et les habitations.

5. Au lieu de procéder à des recensements de la population et des habitations tous les cinq ou dix ans pour recueillir des données, Statistics Sweden est désormais à même de produire annuellement, pour les utilisateurs, des statistiques de type censitaire.

6. En 1995, le Gouvernement et le Parlement ont décidé que le prochain dénombrement serait entièrement basé sur les données des registres. Il n'existait pas encore de registres administratifs concernant les ménages et les habitations et il était prévu d'en créer avant le recensement de 2001, mais cela n'a pas été possible, le Parlement n'ayant pu prendre de décision.

7. Aujourd'hui, on prévoit d'établir un registre des habitations et un registre des ménages pour le prochain recensement de la population et des habitations, en 2011. Le Parlement a adopté une loi à cet effet le 17 mai 2006 et on attend le décret correspondant.

## **II. PLANIFICATION DES RECENSEMENTS**

### **A. Besoins nationaux**

8. Pour pouvoir effectuer un recensement ou plus précisément pour créer un nouveau registre des habitations, il faut d'abord que le Parlement adopte une nouvelle loi. Planifier un recensement qui dépend directement de décisions politiques n'est pas très facile, surtout lorsque

les partis ne s'accordent pas sur la nécessité réelle d'un recensement et que la majorité parlementaire a changé (quatre élections ont eu lieu depuis 1990).

9. Statistics Sweden a modifié ses plans plusieurs fois depuis 1990 et a beaucoup étudié la question. Avançant par à-coups, cet organisme s'est toujours efforcé d'adapter le contenu et les méthodes afin de convaincre les politiques que sa façon de faire était le moyen le plus efficace de collecter et de produire les données nécessaires.

10. Il faut beaucoup de temps pour planifier un recensement. Les organisations internationales commencent plusieurs années à l'avance à préparer leurs plans et leurs recommandations.

11. La planification d'un recensement devrait normalement débiter par une prise de contact avec les utilisateurs visant à estimer leurs besoins futurs. Dans le cas de la Suède, il est plus probable que l'on commencera par déterminer quels registres existeront au moment du recensement et quels types de besoins seront satisfaits par les données de ces registres.

12. Il arrive que Statistics Sweden doive créer son propre registre, mais généralement il utilise les registres administratifs d'autres organismes.

## **B. Besoins internationaux**

13. Il est fort compliqué, pour un pays qui emploie des registres, de répondre à toutes les demandes émanant d'institutions internationales. Un système s'appuyant sur des registres administratifs est assez stable et il n'est normalement pas possible d'en changer le contenu pour répondre aux besoins de l'institut national de statistique.

14. C'est plutôt Statistics Sweden, en tant qu'institut national de statistique, qui doit adapter la collecte de données lorsque le gestionnaire du registre administratif considéré souhaite apporter des changements à celui-ci parce que la situation a changé.

15. Il pourrait donc s'avérer compliqué voire impossible de collecter à partir d'un registre administratif des données sur nombre de sujets nouveaux susceptibles d'être examinés lors de réunions internationales (sujets qui pourraient être assez faciles à intégrer dans un questionnaire) si le gestionnaire du registre ne voit pas l'utilité d'y inclure de telles données.

16. C'est ce qui explique que la Suède, en tant que pays qui emploie des registres, semble à certaines réunions internationales manifester très peu d'intérêt pour l'étude de nouveaux sujets ou la modification de certains éléments en vue d'obtenir davantage de détails.

## **III. STRATÉGIE D'ASSURANCE QUALITÉ**

17. Statistics Sweden n'a pas encore de stratégie d'assurance qualité commune pour tous les registres statistiques ou pour les recensements de la population et des habitations, mais elle y travaille. Les critères de qualité en matière de registres sont actuellement très divers.

18. Statistics Sweden est sur le point de créer un service spécial de la coordination des registres et des microdonnées, qui sera chargé de mettre en place une stratégie d'assurance qualité pour les registres. Les méthodes de travail changent également et deviennent plus souples, ce qui conduira à mettre l'accent, entre autres choses, sur la qualité des registres.

19. Des mesures ont déjà été prises pour créer un système reliant tous les registres de Statistics Sweden et il y aura bientôt un entrepôt de données d'entrée structuré, dans lequel seront intégrées toutes les données des registres. Il faut concevoir une stratégie d'assurance qualité pour cet entrepôt afin qu'il puisse répondre aux besoins des utilisateurs internes et en partie des utilisateurs externes.

20. On trouvera ci-dessous la traduction d'extraits d'un chapitre d'un livre publié en mars 2007. Écrit par M. Anders Wallgren et M<sup>me</sup> Britt Wallgren, du service de la coordination des registres et des microdonnées de Statistics Sweden, l'ouvrage s'intitule «Register-based Statistics, Administrative Data for Statistical Purposes» et est paru dans la collection Wiley Series, dans la catégorie consacrée aux méthodes d'enquête. Le chapitre porte sur la qualité des données statistiques basées sur les registres et est reproduit avec la permission des auteurs.

#### **A. Les statistiques basées sur les registres posent-elles des problèmes de qualité particuliers?**

21. En quoi consiste la qualité lorsqu'il s'agit de statistiques basées sur les registres? Platek et Särndal (2001) affirment que les statisticiens ont pris du retard dans la conception d'une théorie d'évaluation de l'exactitude de ces statistiques et qu'on a besoin d'une telle théorie.

22. Holt (2001) fait remarquer qu'il existe des différences importantes entre les statistiques issues d'enquêtes avec collecte spéciale de données et celles qui proviennent de sources administratives. Il affirme que l'aspect qualitatif le plus important, s'agissant de statistiques basées sur les registres, n'est pas l'exactitude mais la pertinence.

23. Pour Nanopoulos (2001), les pays comme le Danemark qui ont bien intégré les systèmes de registres ont besoin d'un mécanisme conceptuel concernant les erreurs statistiques qui soit différent de celui dont ont besoin les pays qui procèdent essentiellement à des enquêtes et à des recensements par sondage.

24. La conclusion est qu'il est important, s'agissant de la qualité des statistiques basées sur les registres, de faire une distinction:

a) Entre les enquêtes avec collecte spéciale de données et celles qui sont basées sur des registres, faute de quoi, on risque d'utiliser à mauvais escient des modèles d'erreurs traditionnels élaborés pour les enquêtes et les recensements par sondage;

b) Entre la qualité des enquêtes basées sur des registres et celle des registres statistiques, puisqu'un registre peut servir à de nombreux usages.

25. Les enquêtes et les recensements par sondage sont réalisés pour *un* usage bien précis et les questions de qualité portent généralement surtout sur les estimations effectuées. Dans le cas d'un registre statistique, *de nombreuses* utilisations différentes sont possibles – il peut servir aux enquêtes non seulement actuelles, mais aussi futures.

26. Pour les enquêtes basées sur des registres, la qualité concerne également *un* usage particulier du registre ainsi que les estimations, notamment leur pertinence et leur exactitude par

rapport à l'objectif de l'enquête. Il s'agit dans ce cas d'indiquer si la qualité de l'enquête est bonne ou mauvaise.

27. En revanche, la qualité du registre statistique lui-même n'est pas liée à une utilisation particulière; pour la définir, il est important d'indiquer les caractéristiques du registre, et par là-même les utilisations qu'on peut en faire.

28. La qualité du registre influe sur la qualité des enquêtes basées sur cette source de données; elle est déterminée par trois facteurs:

- a) Les systèmes administratifs dont dépend le registre;
- b) Les possibilités offertes par le système de registres statistiques en ce qui concerne l'amélioration de la couverture, du contenu des variables et de la cohérence;
- c) Le mode d'établissement du registre.

29. La qualité du registre dépend en premier lieu des systèmes administratifs sur lesquels celui-ci s'appuie. Ces systèmes sont généralement spécifiques – la collecte de données administratives sur l'état civil, par exemple, est entièrement différente de celle qui concerne les déclarations de revenus des entreprises. Le plus souvent, la collecte de données au sein des systèmes administratifs diffère également de celle d'un bureau de statistique. Même si les répondants doivent remplir des questionnaires, la communication d'informations est soumise à des conditions particulières et est régie par des règles et des règlements administratifs.

30. Le deuxième facteur qui détermine la qualité d'un registre est lié aux possibilités offertes par le système. Il faut que le registre et les autres éléments du système dont il fait partie soient coordonnés et que le système dans son ensemble fonctionne efficacement.

31. Le troisième facteur est le mode d'établissement du registre. Comment la population du registre a-t-elle été définie? Comment le contenu des variables a-t-il été déterminé? Comment les données ont-elles été contrôlées?

32. Le système administratif et le traitement interne des données ont jusqu'ici été considérés comme spécifiques de chaque registre, ce qui a empêché l'échange de données d'expérience et l'élaboration d'une méthodologie, mais il faut bien voir que la qualité d'un registre influe sur d'autres enquêtes qui en font usage.

33. Ainsi, l'absence de valeurs pour la variable «classification par industrie» dans le registre des activités industrielles et commerciales est un problème pour l'ensemble des registres et des enquêtes qui comprennent cette variable. La cohérence des statistiques basées sur différents registres exige le règlement de ce problème par les responsables dudit registre.

## **B. Connaissance détaillée des caractéristiques d'un registre**

34. Le but de l'assurance qualité est de déterminer les défauts qui peuvent survenir à divers stades de la constitution d'un registre et d'y remédier. Le modèle d'erreur classique suit les différentes étapes de l'enquête par sondage. De même, la qualité des statistiques basées sur des

registres est décrite à l'aide de groupes d'indicateurs pour les différentes phases de la mise en place d'un registre.

### **1. La phase de détermination des objectifs de la recherche – Ses incidences sur le registre**

35. À quels besoins et prescriptions en matière de statistiques le registre est-il censé répondre? Des contacts ont-ils été établis avec des utilisateurs avertis ou des chercheurs? Le bureau de statistique établira-t-il ses propres analyses et rapports spécialisés? Quand on sait ce qu'il est attendu d'un registre, on peut mieux comprendre à quoi il pourra servir. Les utilisateurs avertis de statistiques peuvent jouer un rôle important dans l'élaboration et l'application d'un registre. Leur expérience et leurs idées, que l'on devrait recueillir, sont souvent précieuses.

### **2. La phase d'inventaire – En quoi influe-t-elle sur le registre?**

36. La phase d'inventaire sert à recenser les différences sources qui ont été utilisées pour créer le nouveau registre, qui peuvent être des sources administratives et des registres statistiques existant déjà dans le système. Globalement, le contenu de ces sources est-il riche? Le fait d'intégrer plusieurs sources dans le registre est avantageux pour les nouveaux utilisateurs. Il faut aussi voir s'il n'y a pas d'autres sources liées au domaine d'étude qui n'ont pas été utilisées. Ce peut être l'occasion de rechercher activement de nouvelles sources.

### **3. Des modifications sont-elles prévues?**

37. Prévoit-on d'apporter des modifications ou des améliorations à la population du registre, aux définitions des objets ou au contenu des variables? Dans l'affirmative, cela signifie que le registre actuel présente des défauts, mais qu'on s'emploie à en accroître les possibilités d'utilisation.

### **4. Contacts avec les fournisseurs et contrôle**

38. Comment les contacts avec les fournisseurs se mettent-ils en place? Ces contacts devraient être suffisamment étroits pour permettre au fournisseur de comprendre les besoins en statistiques et au destinataire les conditions qui régissent le système administratif. Ils devraient être réguliers de façon que le destinataire soit informé des changements à venir.

### **5. La phase d'intégration – Comment l'ensemble d'objets a-t-il été créé?**

39. Dans cette phase, il s'agit d'analyser comment les sources existantes ont été exploitées pour veiller à ce que le nouveau registre contienne l'ensemble d'objets souhaité – contrôle des données administratives, mise en correspondance des différentes sources et choix des objets ou traitement des périodes de référence pour produire l'ensemble d'objets pour la date ou la période prévue.

### **6. La phase d'intégration – Comment les objets ont-ils été définis?**

40. Comment a-t-on vérifié et modifié les définitions des objets? Par exemple, les données administratives ont-elles été vérifiées et ajustées de façon que les définitions soient celles requises? Des objets dérivés ont-ils été constitués dans le nouveau registre? La qualité des

définitions des objets est-elle vérifiée? A-t-on recours à des questionnaires ou à des évaluations concernant la gestion du registre? Quel est le taux d'erreur?

#### **7. La phase d'intégration – Comment les variables ont-elles été créées?**

41. Cette phase concerne le processus suivi pour produire les variables souhaitées. Il s'agit notamment de déterminer si les variables des sources administratives ont été contrôlées et également d'examiner l'importance et le traitement des valeurs manquantes. Les différentes sources dont proviennent les variables devraient aussi être étudiées.
42. Il convient également d'étudier l'importance des éventuelles erreurs – erreurs de mesure ou erreurs de classification dans certaines variables, par exemple. Parmi les méthodes utilisées pour détecter les erreurs pourraient figurer des enquêtes par sondage et des évaluations spéciales. Les sources d'erreurs de mesure pourraient également être détectées grâce à des groupes de réflexion et des entretiens visant à analyser les formulaires administratifs.

#### **8. La documentation comme partie intégrante de l'assurance qualité**

43. Le travail de documentation constitue une composante importante de l'assurance qualité. Une mauvaise utilisation des données administratives peut être évitée grâce au recours à des métadonnées qui fournissent des informations sur les problèmes de comparabilité. Les modifications apportées au système administratif peuvent créer ce type de problèmes et doivent être documentées, faute de quoi les conclusions risquent d'être erronées.
44. Étant donné qu'un registre statistique peut être utilisé par différents utilisateurs du système de registres, la documentation sur les registres doit être constituée de façon à être accessible à tous.
45. Les métadonnées jouent un rôle majeur dans le travail sur les statistiques basées sur des registres. En cas d'intégration de différents registres, il faut connaître les définitions et identifier les problèmes de comparabilité. Il est important que les méthodes de traitement soient également décrites en détail afin de faciliter l'élaboration d'une méthodologie et l'échange de données d'expérience.

#### **C. Évaluation globale de la qualité**

46. On utilise parfois des statistiques basées sur des registres pour calculer une valeur récapitulative – par exemple: «l'emploi dans le secteur manufacturier dans la municipalité s'est accru de 1,6 %».
47. Mais souvent, on étudie de grands tableaux contenant des centaines d'estimations pour essayer de discerner des tendances dans les relations et dans les séries chronologiques, et on parvient à des conclusions telles que: «La structure de l'emploi dans la municipalité s'est détériorée en termes d'âge et de niveau d'éducation, ce qui entrave le développement du secteur des hautes technologies.».
48. Cette conclusion s'appuie sur de nombreuses comparaisons effectuées avec d'autres municipalités au fil du temps. Il est impossible d'étudier les erreurs numériques pouvant exister dans les centaines d'estimations sur lesquelles la conclusion est fondée. Comme chaque erreur

peut être subdivisée en de nombreux éléments dont chacun doit être évalué individuellement, la tâche apparaît titanesque. Ce qui intéresse l'utilisateur, c'est de savoir si la conclusion en question est valable ou non. Existe-t-il des écueils auxquels il n'aurait pas pensé?

49. Il est possible d'évaluer globalement la qualité d'un registre et de l'enquête basée sur ses données grâce à une connaissance détaillée des caractéristiques de ce registre.

50. La qualité d'un registre devrait être décrite en termes généraux de façon que les utilisateurs potentiels puissent déterminer s'il répond à leurs besoins. La description devrait porter sur les différents domaines d'application susceptibles de présenter un intérêt. On distingue trois types de qualité, correspondant aux modes d'utilisation des registres:

- a) Qualité transversale: quelles comparaisons peut-on effectuer au sein du registre?
- b) Qualité des séries chronologiques: quelles comparaisons globales peut-on effectuer dans le temps?
- c) Qualité longitudinale: quelles microcomparaisons peut-on effectuer dans le temps?

51. Il convient de déterminer la qualité d'une enquête basée sur un registre pour une utilisation donnée de ce registre. La qualité des estimations est-elle bonne ou mauvaise pour l'utilisation visée? La pertinence et l'exactitude des estimations devraient être décrites.

### **1. Évaluation globale de la qualité d'un registre**

52. Pour évaluer globalement la qualité d'un registre statistique, il faut se poser les questions suivantes:

- a) Les définitions de la population du registre et des variables utilisées sont-elles disponibles et faciles à comprendre?
- b) Quelles comparaisons peut-on effectuer au sein du registre?

Exemple: Si, dans le domaine des statistiques régionales, on souhaite comparer les municipalités, l'élément «non-réponse» est-il globalement similaire dans toutes les municipalités ou est-il possible d'effectuer des comparaisons à l'aide de valeurs fictives?

- c) Quelles comparaisons globales peut-on effectuer dans le temps?

Exemple: L'élément «non-réponse» est-il globalement similaire pour toutes les années ou est-il possible d'effectuer des comparaisons dans le temps à l'aide de valeurs fictives? Y a-t-il eu des modifications des données administratives qui rendent les comparaisons dans le temps plus difficiles? Le registre a-t-il subi des modifications pour accroître la comparabilité des années?

- d) Quelles microcomparaisons peut-on effectuer dans le temps? Les comparaisons longitudinales correctes sont les plus difficiles à effectuer à partir d'un registre. Quelles mesures de vérification et de traitement ont été prises dans ce domaine?

53. Ces évaluations globales exigent une connaissance approfondie du registre, d'où la nécessité de disposer d'une documentation détaillée.

## **2. Évaluation globale de la qualité d'une enquête basée sur un registre**

54. Pour évaluer globalement la qualité d'une enquête basée sur un registre, il faut se poser les questions ci-après:

- a) Comment la population visée par l'enquête est-elle définie? La définition est-elle appropriée au vu de l'objectif de l'enquête? Y a-t-il des différences importantes entre la population visée et la population du registre?
- b) Comment les variables de l'enquête sont-elles définies? Les définitions sont-elles appropriées au vu de l'objectif de l'enquête? Cette question concerne les variables les plus importantes, celles sur lesquelles l'analyse est basée;
- c) Quelles comparaisons peuvent être faites dans le cadre de l'enquête? La qualité du registre est-elle suffisante pour ces comparaisons?
- d) Les estimations sont-elles faites de la meilleure façon possible? Pour assurer la qualité des séries transversales comme des séries chronologiques, il est important que les variables à valeurs multiples et les valeurs manquantes soient traitées avec des méthodes d'estimation appropriées. Pour ce qui est de la qualité des séries chronologiques, il est également important que les changements de niveau au sein de ces séries soient liés;
- e) Les résultats sont-ils interprétés logiquement compte tenu de l'incertitude des estimations? Les tableaux basés sur des registres statistiques ne doivent pas être considérés comme présentant des informations exactes; on peut être en présence de variations aléatoires et d'autres sources d'erreurs, d'où l'importance de veiller à ne pas surinterpréter les résultats.

55. Pour ce genre d'évaluation globale, il faut savoir quelle est la qualité du registre et avoir une connaissance approfondie du sujet. La personne qui mène l'évaluation doit donc être parfaitement au courant des objectifs de la recherche en question.

## **D. Principaux problèmes de qualité dans les différents types d'enquêtes**

56. C'est de l'efficacité de la collecte des données que dépend en premier lieu la qualité des enquêtes ou des recensements par sondage. Cela signifie que les erreurs d'échantillonnage, de mesure et de non-réponse posent d'importants problèmes de qualité. Les populations visées étant déterminées généralement à partir de sources rapidement accessibles mais peu fiables, les erreurs de couverture sont plus graves dans les enquêtes comportant la collecte de données que dans les enquêtes basées sur des registres.

57. Dans les enquêtes basées sur des registres, les données administratives et les registres servent à des fins statistiques. Les registres administratifs sont traités de façon que les ensembles d'objets, les types d'objets et les variables répondent aux besoins statistiques. Les définitions de la population du registre, des objets et des variables dans un registre statistique déterminent les erreurs de pertinence des enquêtes basées sur celui-ci. C'est à partir de la documentation ou du registre qu'on peut juger ces erreurs. Les registres statistiques sont créés à partir de nombreuses

sources différentes. La qualité des variables de corrélation, des sources et des méthodes utilisées détermine les erreurs d'intégration dans un nouveau registre.

58. De l'avis des auteurs, les principaux problèmes de qualité pour les statistiques basées sur des registres sont les erreurs de pertinence et d'intégration.

#### IV. CONCLUSION

59. En plus de ces erreurs de couverture peuvent également survenir des erreurs de pertinence lorsque la définition utilisée n'est pas appropriée. La différence entre la population examinée et la population cible constitue une des erreurs de pertinence de l'enquête. Le registre suédois de la population comprend 25 000 à 50 000 personnes qui ne vivent pas en permanence en Suède. On estime que 4 à 8 % des immigrants provenant d'autres pays nordiques ont quitté la Suède sans en informer les autorités. Cette erreur de pertinence influe sur les estimations statistiques portant sur le taux de mortalité, le revenu moyen, etc., de cette catégorie d'immigrants et les rend ainsi fallacieuses.

60. Dans l'exemple susmentionné, on peut voir que Statistics Sweden fonde les statistiques démographiques sur une définition administrative, la population enregistrée, pour définir la population cible de l'enquête. Les concepts administratifs donnent toujours des définitions fonctionnelles. Il apparaît donc raisonnable d'utiliser ces concepts administratifs dans la pratique statistique pour définir la population cible lorsque les erreurs de pertinence sont faibles. Toutefois, la règle de base est que la définition de la population devrait viser à satisfaire les exigences de l'enquête statistique. Lorsque les concepts administratifs manquent de pertinence ou sont inappropriés, il faut élaborer des définitions propres et traiter les données du registre de façon que l'ensemble d'objets reflète la population définie le plus précisément possible.

61. Peut-on abandonner la définition administrative actuelle de la population suédoise? Cette question est actuellement étudiée par Statistics Sweden. Il existe des moyens d'améliorer la définition de la population cible, à savoir:

a) Inclure les étudiants étrangers inscrits dans les universités suédoises lorsqu'il existe sur eux des données administratives. Ces étudiants ne sont pas enregistrés par les services fiscaux mais par les universités;

b) Exclure les étudiants suédois qui font leurs études à l'étranger et qui figurent sur les registres des services fiscaux, mais ne vivent pas en permanence en Suède. Il existe des données administratives sur la plupart d'entre eux;

c) Dans bien des cas, les étudiants des universités suédoises peuvent être enregistrés par les services fiscaux de l'endroit où ils vivaient avant d'aller à l'université. Leur adresse actuelle est enregistrée par les universités. Il en résulterait une réaffectation géographique de nombreux étudiants, susceptible d'influer sur les statistiques régionales de la population.

62. Ce qui précède montre qu'il est possible d'abandonner la définition administrative de la population cible et d'introduire une nouvelle définition plus appropriée.